

05 fév 2024 -08:08

La douane saisit 5 tonnes de tabac pour pipe à eau

Le vendredi 2 février 2024, l'Administration Générale des Douanes et Accises a saisi 5 tonnes de tabac pour pipe à eau dans un entrepôt à Hélécin.



Le tabac pour pipe à eau devait être distribué illégalement afin d'éviter de payer les droits d'accise.

La valeur en droits d'accise du tabac pour pipe à eau s'élève à 1.625.033,89 euros.

Douze boîtes de cigarettes (mastercases) ont également été saisies, représentant une valeur d'accise de 57.747,92 euros.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be